Corrigé – Brevet 2023 – histoire-géographie-EMC – Nouvelle-Calédonie

Analyser et comprendre des documents en histoire, Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Corrigé détaillé rédigé par Benjamin, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire *(20 pts)*

Thème : femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 en France et en Nouvelle-Calédonie. Le document 1 est un extrait d'un rapport de l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer) rédigé par Jean-Claude Roux en 1976 ; le document 2 est une photographie des chantiers des tours de Magenta, à Nouméa, dans les années 1970.

1. Le document 1 montre que le nickel est la base de l'économie calédonienne. D'abord, « La production de nickel représentait 90 % des exportations en 1974 » : le territoire vit presque uniquement de la vente de ce minerai. Ensuite, la production de minerai explose : elle « passe de 2 550 000 de tonnes (moyenne 1964-1965) » à « 7 021 289 tonnes » en 1970, soit près de trois fois plus en cinq ans.

2. Le document cite deux acteurs du nickel. Le premier est une grande entreprise, la firme « Société Le Nickel » (SLN), qui exploite les mines et transforme le minerai dans son usine de Doniambo, à Nouméa. Le second regroupe les « petits mineurs indépendants » : ce sont eux qui ont « proportionnellement joué un rôle majeur dans l'accélération brutale de la production en minerai ». Il faut y ajouter les milliers de travailleurs employés sur les mines, à l'usine et sur les chantiers.

3. On peut parler de crise à partir de 1974 car l'auteur écrit que « La crise fait ressentir ses premiers effets sur l'activité générale dès 1974 », ce que montrent deux indicateurs :

- **la chute de l'extraction du minerai**, qui recule « à partir de 1976 avec 5,9 millions de tonnes (contre 6,7 en 1975 et 7 millions de tonnes en 1974) » ;
- **l'effondrement de la construction** : « Si 1 858 logements ont été réalisés en 1975, pour 1976 on a construit seulement 724 logements », soit plus de deux fois moins en un an.

Cette crise s'explique par le ralentissement de l'économie mondiale après le premier choc pétrolier de 1973 : la demande de nickel, utilisé surtout pour fabriquer l'acier inoxydable, recule, et toute l'économie calédonienne, dépendante de ce seul produit, est touchée.

4. Après le « boom », deux secteurs se développent :

- **l'agriculture, surtout l'élevage** : on observe « des améliorations notables en ce qui concerne la production de viande bovine et surtout porcine », alors que les productions agricoles étaient « restées très négligées » pendant le boom ;
- **le tourisme**, qui « a connu une forte progression » : de 24 009 touristes en 1974 à 34 983 en 1976, même s'il « ne répond pas encore à tous les espoirs placés en lui ».

5. La photographie montre un vaste chantier : plusieurs immeubles de béton de plusieurs étages sont en construction (piliers, dalles, grue au centre), au milieu d'un quartier où apparaissent déjà d'autres immeubles et des maisons. Le boom du nickel a deux conséquences pour Nouméa :

- **une forte croissance de la population** : la légende précise que « Pendant les années 1970, la ville de Nouméa connait une forte croissance de sa population ». Les emplois de la mine, de l'usine de Doniambo et du bâtiment attirent de nombreux travailleurs venus de l'intérieur et des îles, de métropole, de Wallis-et-Futuna ou de Polynésie ;

- **une urbanisation rapide** : pour loger ces nouveaux habitants, on construit en masse des logements collectifs dans de nouveaux quartiers comme Magenta, et la ville s'étend.

6. Dans les années 1960-1970, la société calédonienne se transforme profondément sous l'effet du « boom » du nickel. L'économie devient presque entièrement dépendante de ce minerai, qui représente « 90 % des exportations en 1974 », et la production explose jusqu'à plus de 7 millions de tonnes en 1970. Ce boom attire une importante immigration : des Européens venus de métropole, encouragés par l'État au début des années 1970 (lettre du Premier ministre Pierre Messmer en 1972), des Wallisiens et Futuniens, des Polynésiens. La population augmente fortement et la part des Kanak dans la population totale diminue. La société s'urbanise : Nouméa connaît « une forte croissance de sa population » et de nouveaux quartiers d'immeubles, comme les tours de Magenta, sortent de terre (document 2). Beaucoup d'habitants quittent l'agriculture pour le salariat dans les mines, l'industrie, le bâtiment ou les services, et le niveau de vie de ceux qui profitent du boom s'élève, avec de nouvelles habitudes de consommation. Mais cette croissance est fragile : dès 1974, la crise frappe l'extraction du minerai et la construction de logements (724 logements en 1976 contre 1 858 en 1975), ce qui pousse à diversifier l'économie vers l'élevage et le tourisme. Ces transformations accentuent aussi les inégalités entre Nouméa et le reste du territoire, et entre les communautés, ce qui nourrit les revendications kanak des années 1970-1980.

> 💡 **Astuce.** Pour une question « à l'aide des documents et de vos connaissances », chaque idée doit s'appuyer sur un exemple précis : une citation ou un chiffre tiré d'un document, ou une connaissance (date, acteur). Le correcteur vérifie que tu utilises les deux documents.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer *(20 pts)*

1. Développement construit

Plan : I. Pourquoi les aires urbaines s'étendent : croissance de la population et attractivité des villes ; II. Comment elles s'étendent : périurbanisation, nouveaux quartiers et zones d'activités en périphérie ; III. Les conséquences : mobilités pendulaires et consommation d'espace. Exemple choisi : le Grand Nouméa.

> Une aire urbaine est un espace formé par une ville-centre, ses banlieues et une couronne périurbaine dont une grande partie des actifs travaillent dans la ville-centre. En France, plus de 80 % de la population vit aujourd'hui dans ces espaces. En Nouvelle-Calédonie, l'aire urbaine du Grand Nouméa réunit Nouméa, Dumbéa, le Mont-Dore et Païta, soit environ 180 000 habitants, les deux tiers de la population du territoire. Pourquoi et comment les aires urbaines s'étendent-elles ?
>
> D'abord, les aires urbaines s'étendent parce que leur population augmente. Les villes concentrent les emplois, les services (hôpitaux, lycées, université, administrations) et les commerces : elles attirent des habitants venus des espaces ruraux ou d'autres régions. Nouméa attire ainsi les habitants de la Brousse et des îles Loyauté qui cherchent un emploi ou poursuivent leurs études. De plus, beaucoup de familles souhaitent vivre dans une maison individuelle avec un jardin, alors que les logements sont rares et chers dans la ville-centre.
>
> Ensuite, ces habitants s'installent de plus en plus loin du centre : c'est la périurbanisation. Grâce à la voiture et aux grands axes routiers, comme la voie express qui relie Nouméa à Dumbéa et Païta, on peut habiter loin de son travail. Des lotissements et de nouveaux quartiers sont construits, par exemple à Dumbéa-sur-Mer. Les activités suivent les habitants : zones commerciales, zones d'activités et équipements s'installent en périphérie, comme le Médipôle de Koutio à Dumbéa.
>
> Enfin, cet étalement urbain a des conséquences. Les mobilités pendulaires, c'est-à-dire les trajets quotidiens entre domicile et travail, provoquent des embouteillages aux entrées de Nouméa, d'où la création du Néobus, un bus à haut niveau de service. L'étalement urbain consomme aussi des espaces agricoles et naturels.

> En conclusion, les aires urbaines s'étendent parce qu'elles attirent de plus en plus d'habitants et que ceux-ci s'installent en périphérie, là où le logement est plus accessible. Cet étalement pose aujourd'hui la question d'une ville plus durable, mieux desservie par les transports en commun et moins consommatrice d'espace.

> 💡 **Astuce.** La consigne exige « un exemple étudié en classe ». Le Grand Nouméa est le plus naturel ici, mais une aire urbaine de métropole (Lyon, Toulouse, Bordeaux…) convient aussi, à condition de citer des lieux précis (communes, quartiers, axes de transport, zones commerciales).

2. Tableau de l'annexe complété (chaque mot est utilisé une seule fois) :

Photographie	**Identification de l'image**	**Localisation dans l'aire urbaine**
Vue aérienne de Dumbéa	**zone commerciale**	**banlieue**
Quartier de Magenta, Nouméa	**habitat collectif**	**ville-centre**

Justification : la vue de Dumbéa montre de grands bâtiments commerciaux entourés de vastes parkings, au bord d'un échangeur routier, avec des maisons individuelles au premier plan ; Dumbéa est une commune qui touche Nouméa, donc une banlieue. La photographie de Magenta montre des tours et des barres d'immeubles de logements, c'est-à-dire de l'habitat collectif ; Magenta est un quartier de Nouméa, la ville-centre.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique *(10 pts)*

Situation pratique : l'engagement citoyen. Le document 1 réunit deux photographies d'actions de jeunes Calédoniens pour le climat en 2019 ; le document 2 est un article publié sur le site du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (28 mars 2022).

1. Ces jeunes Calédoniens défendent **la protection de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique**. Sur la pancarte de la première photographie, on lit qu'il faut changer « maintenant » : ils réclament des mesures rapides contre l'urgence climatique.

2. Le document 1 montre deux actions concrètes :

- **une marche pour le climat** (manifestation) : des jeunes défilent dans la rue avec des pancartes et des slogans ;
- **une opération de ramassage des déchets** : un groupe pose dans un espace naturel derrière de nombreux sacs remplis de déchets collectés.

3. Les jeunes ont d'abord obtenu d'être écoutés par les autorités : ils « ont été reçus par Joseph Manauté, chargé notamment de l'environnement et de la transition écologique », et par des représentants des cabinets du président du gouvernement Louis Mapou et de Mickaël Forrest, chargé de la jeunesse, « pendant près de deux heures ». Ils ont ensuite obtenu une promesse : « L'exécutif a émis le souhait d'installer un conseil des jeunes Calédoniens pour la transition écologique », afin de prendre en compte leur voix dans les décisions.

4. Réponse à l'ami(e) :

> Tu dis que ces actions n'ont servi à rien, mais je ne suis pas d'accord. En démocratie, les citoyens ne participent pas seulement en votant tous les cinq ou six ans. Même avant 18 ans, l'âge où l'on devient électeur, les jeunes peuvent agir.
>
> D'abord, ils utilisent des libertés fondamentales garanties par nos lois. La liberté d'expression est protégée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (article 11) : les jeunes ont le droit de dire publiquement ce qu'ils pensent et de manifester pacifiquement, comme lors de la marche pour le climat. Ils peuvent aussi s'engager dans une association, grâce à la liberté d'association reconnue par la loi de 1901 : ici, l'association Caledoclean et le collectif Ensemble pour la Planète les ont soutenus.

> Ensuite, leurs actions ont eu des résultats. Le ramassage des déchets a directement protégé un espace naturel. Et la mobilisation a été entendue : les jeunes ont été reçus près de deux heures par un membre du gouvernement, et l'exécutif souhaite créer un conseil des jeunes Calédoniens pour la transition écologique. Leur voix pourra donc peser sur les décisions.
>
> Enfin, protéger l'environnement est un devoir de chacun : la Charte de l'environnement de 2004, intégrée à la Constitution en 2005, affirme que toute personne doit prendre part à la préservation de l'environnement. Les jeunes sont les citoyens et les « décideurs de demain » : en s'engageant dès maintenant (délégués de classe, conseil de la vie collégienne, conseils municipaux de jeunes, associations), ils apprennent à devenir des citoyens actifs et font vivre la démocratie.

> ⚠ **Piège.** À la question 4, ne te contente pas de répéter les documents : le correcteur attend des notions d'EMC précises (liberté d'expression, droit de manifester, liberté d'association, engagement, citoyenneté) et au moins un texte de référence daté. Respecte aussi la forme demandée : tu t'adresses à ton ami(e).

Conseils pour le jour J

Ce sujet de Nouvelle-Calédonie porte sur le programme local (le boom du nickel) : relis bien le document 1, car presque toutes les réponses de l'exercice 1 s'y trouvent. Pour chaque question, cite le document entre guillemets et recopie les chiffres exactement (7 021 289 tonnes, 1 858 et 724 logements) : une citation fausse fait perdre des points.

Gère ton temps : environ 45 minutes pour l'exercice 1, 45 minutes pour l'exercice 2 (dont 30 pour le développement construit) et 25 minutes pour l'EMC. Garde 5 minutes pour compléter l'annexe et vérifier que tu l'as bien glissée dans ta copie : elle vaut 4 points.

Dans le développement construit, un exemple localisé (communes, axes, quartiers du Grand Nouméa) rapporte beaucoup plus qu'une réponse générale. Utilise le vocabulaire de géographie : ville-centre, banlieue, couronne périurbaine, périurbanisation, étalement urbain, mobilités pendulaires.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).